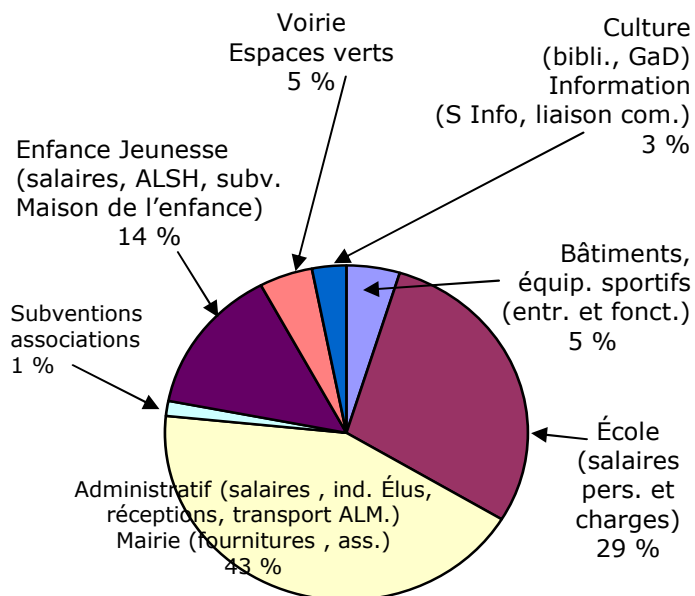
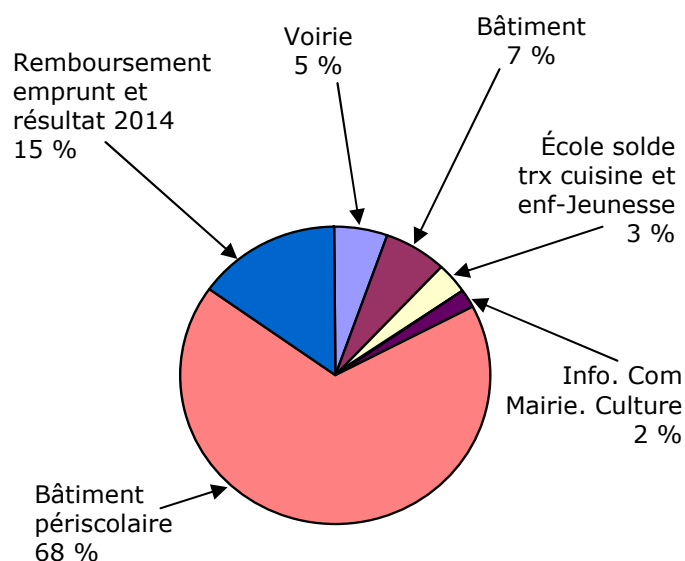


BUDGET 2015

Nos dépenses de fonctionnement



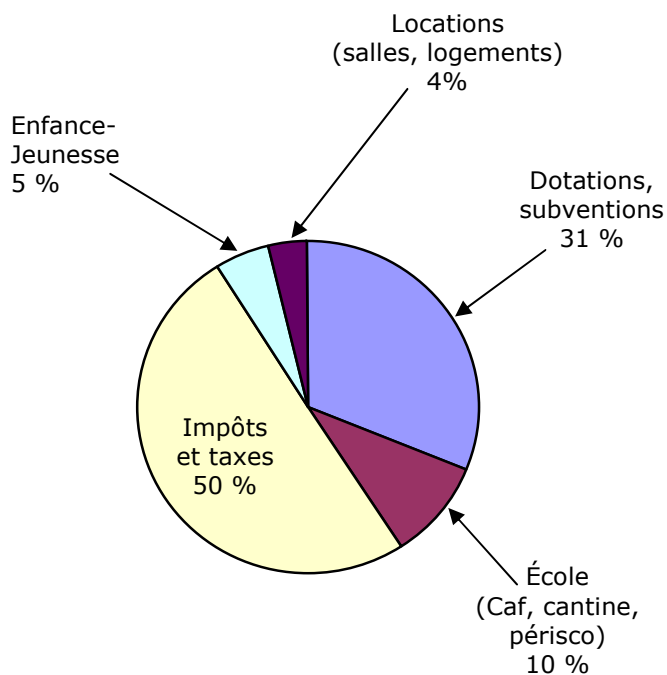
Nos dépenses d'investissement



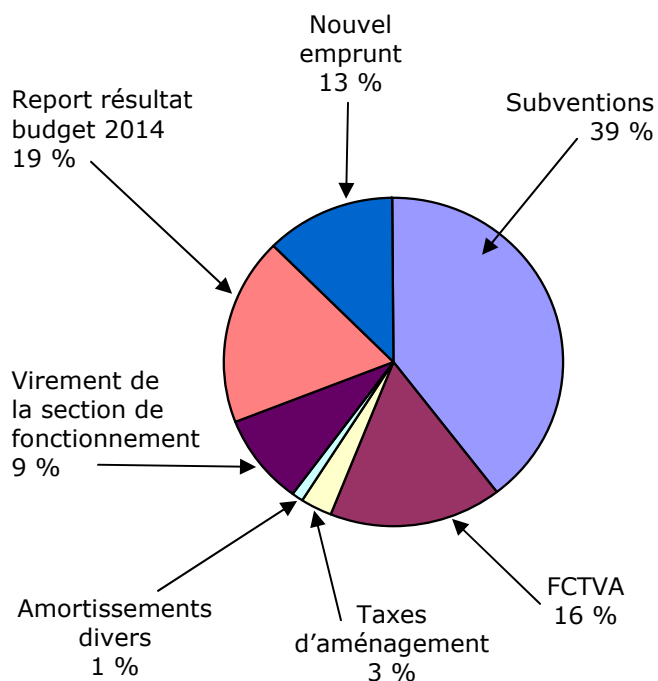
Le budget de fonctionnement de la commune fait apparaître les dépenses (ci-dessus) et les recettes (ci-dessous) qui sont liées aux différents services rendus aux habitants.

Le 16 mars 2015, le Conseil municipal a voté le budget 2015 pour 739401 € en dépenses de fonctionnement, 788133 € en recettes de fonctionnement, soit un résultat de + 48732 € affectés au financement de nos investissements, et 557 534 € en dépenses d'investissement équilibrés en recettes par un emprunt de 69870 €.

Nos recettes de fonctionnement



Nos recettes d'investissement



Le conseil municipal a également décidé le 16 mars dernier de ne pas augmenter les taux d'imposition. Ceux-ci restent donc inchangés pour 2015, soit 13,39 % pour la taxe d'habitation, 19,05 % pour la taxe foncière sur la bâti, et 53,34 % pour la taxe foncière sur le non bâti.